

Information aux patients sur les recherches menées à l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie

73/2013-IPNC/LBM/MDR

Madame, Monsieur,

L'**Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie (IPNC)** a, dans le domaine de la santé humaine, le rôle de laboratoire de référence pour la Nouvelle-Calédonie, notamment pour les arboviroses (dengue, chikungunya...) et la leptospirose. Il est aussi Centre de référence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la grippe et Observatoire Régional pour le Pneumocoque.

Les principales missions de l'IPNC sont :

- **la contribution à la santé publique par :**

- * l'**expertise microbiologique** permettant d'établir ou de confirmer par des techniques de référence, le diagnostic suspecté par votre médecin et ainsi d'améliorer votre prise en charge médicale ;
- * la **surveillance microbiologique et la recherche en épidémiologie** des maladies infectieuses permettant de répertorier et d'analyser les différentes infections, dans le but de détecter notamment l'émergence de phénomènes infectieux inattendus et d'en alerter les autorités sanitaires ;
- * le **conseil** auprès des pouvoirs publics, agences de sécurité sanitaire et professionnels de santé ;

- **la recherche** avec pour objectif de faire progresser les connaissances sur les maladies infectieuses et notamment sur les microorganismes qui y sont associés.

Dans le cadre de son activité de diagnostic et d'expertise, l'IPNC pourra si nécessaire faire des examens complémentaires sur vos prélèvements afin de rendre un résultat utile à votre prise en charge médicale et à votre suivi. **Les données personnelles et/ou échantillons** détenus dans le cadre de votre suivi médical par l'IPNC feront l'objet d'un traitement informatisé et seront conservés de manière à garantir leur confidentialité. Votre identité demeurera strictement confidentielle. Conformément à la réglementation, ces informations peuvent faire l'objet d'étude par les seules les personnes en charge de l'expertise au sein du laboratoire de l'IPNC lesquelles ont normalement accès à ces données et/ou ces échantillons. Pour les maladies à déclaration obligatoire, ces données personnelles seront transmises à la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie (DASS-NC) conformément à la délibération 2008-423 et à l'arrêté n° 2009-1273 du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie. De plus, conformément à l'article L. 1111-7 du Code de la Santé Publique, vous disposez d'un droit d'accès et de communication sur les informations concernant votre santé.

L'IPNC pourra également être amené, dans le cadre de l'article L. 1211-2 du Code de Santé Publique, à réutiliser vos échantillons et vos données à des fins de contrôles qualité ou à des fins scientifiques afin d'approfondir les connaissances relatives aux maladies infectieuses pour lesquelles il est référent. Ces activités sont menées en conformité avec la réglementation en vigueur. **Vous avez le droit de refuser à chaque prélèvement** que les échantillons collectés fassent l'objet d'une **utilisation secondaire pour la recherche** et vous pouvez solliciter, par écrit, à tout moment dans les conditions énoncées ci-après, la non-utilisation de vos échantillons et de vos données.

En outre, conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 *relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés*, vous pouvez vous opposer à la collecte de ces données vous concernant à des visées de recherche par l'IPNC, en obtenir communication et le cas échéant demander leur rectification ou leur suppression.

Pour faire valoir vos différents droits - d'accès, de rectification ou de suppression de données personnelles et de destruction des échantillons - il convient d'en effectuer la demande par téléphone ou par email auprès de l'IPNC.

Si votre demande concerne également des échantillons et des données antérieures, merci de le spécifier dans l'objet de votre demande, afin de pouvoir respecter votre choix.

Vous pouvez obtenir toutes informations complémentaires en contactant l'IPNC : 9-11 avenue P. Doumer, BP 61, 98845 Nouméa. Tél : 27 26 66 ou par email : consentement@pasteur.nc.